

AVIS PUBLIC  
APPEL D'OFFRES PUBLIC  
VILLE DE BEAUCEVILLE  
CITÉ SPORTIVE ROTARY DE BEAUCEVILLE - 116, 125<sup>e</sup> RUE  
PROJET NO MP20-246

La ville de Beauceville demande des soumissions pour le développement de la Cité sportive Rotary de Beauceville – 116, 125<sup>e</sup> Rue, comprenant, notamment, des travaux électriques, de réfection d'égouts pluvial ainsi que des aménagements extérieurs entourant un terrain de baseball, notamment des bases de béton pour lampadaires.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant égal à 10 % du montant total de la soumission (toutes taxes incluses) et fait à l'ordre de la ville de Beauceville ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant. Les soumissions devront également être accompagnées des lettres d'intention relatives au cautionnement d'exécution et au cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services ainsi que d'autres documents requis au devis.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

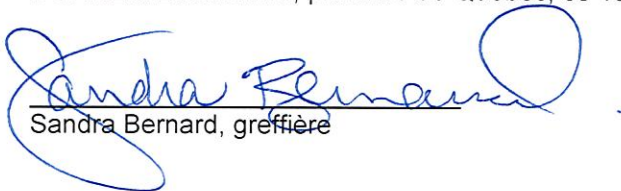
Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec ou ayant un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables au propriétaire, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction sont admises à soumissionner.

Les soumissions devront être cachetées et marquées « **Soumission Ville de Beauceville, Cité sportive Rotary de Beauceville – 116, 125<sup>e</sup> Rue, projet : N° MP20-246** », adressées à l'attention de Me Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, Ces dernières seront reçues avant 11h00, heure locale, le lundi 1<sup>er</sup> mai 2023, à l'hôtel de Ville de Beauceville situé au 540, boulevard Renault, Beauceville, province de Québec, G5X 1N1. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

En vertu de la loi sur les contrats des organismes publics, la date limite de réception des plaintes est fixée au 24 avril 2023.

La ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat. La ville de Beauceville ne sera passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou perte subie par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ à Beauceville, province de Québec, ce 13 avril deux mille vingt-trois (2023).

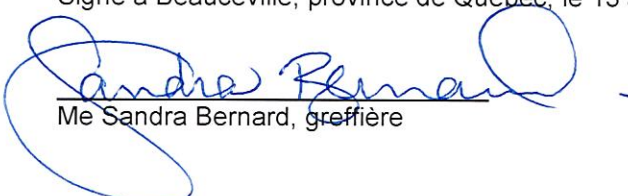
  
Sandra Bernard, greffière

\*\*\*

Certificat de publication de l'avis public

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le site internet de la Ville de Beauceville et sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville le 13 avril 2023 et dans le Journal de Québec le 14 avril 2023.

Signé à Beauceville, province de Québec, le 13 avril 2023.

  
Me Sandra Bernard, greffière